



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chasse

Question écrite n° 18212

Texte de la question

M. Didier Quentin appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur les carnets de prélèvement cynégétique. Beaucoup de chasseurs demandent que l'obligation qui leur est faite de restituer le carnet individuel de prélèvement soit généralisée et assortie d'une sanction disciplinaire (amende ou exclusion) appliquée à l'échelle de l'association ayant validé le carnet. C'est pourquoi il lui demande si elle entend mettre en oeuvre une telle mesure.

Données clés

Auteur : [M. Didier Quentin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18212

Rubrique : Chasse et pêche

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 mai 2003, page 3613

Question retirée le : 30 mars 2004 (Retrait pour cause de question identique)